EVANEOS
Société anonyme au capital de 86 499,26 euros
Siège social : 27 rue de Mogador 75009 Paris
513 191 122 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE)
en date du 20 mai 2026

**
*

QUATRIEME RESOLUTION

(Constatation de l'arrivée du terme des mandats de certains administrateurs et renouvellement de leurs mandats)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2025,

après avoir constaté que les mandats des administrateurs visés ci-après expirent à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de les renouveler pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2028 :

- Monsieur Eric La Bonnardière
- Monsieur Yvan Wibaux
- la société Level Equity représentée par Monsieur Nicholas Berardo
- Madame Alexandra Dimiziani

Prend acte de ce que Madame Alexandra Dimiziani, Messieurs Eric La Bonnardière et Yvan Wibaux, ainsi que la société Level Equity représentée par Monsieur Nicholas Berardo ont déclaré par avance accepter le renouvellement de leurs mandats et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :
Voix pour : 7 126 051
Voix contre : *0*
Abstention : *0*

CINQUIEME RESOLUTION

(Constatation de l'arrivée du terme des fonctions du censeur et renouvellement de ses fonctions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2025,

Après avoir constaté que les fonctions du censeur visé ci-après expire à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de le renouveler pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2028 :

- Monsieur Victor Huberson

Prend acte de ce que Monsieur Victor Huberson a déclaré par avance accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :
Voix pour : 7 126 051
Voix contre : *0*
Abstention : *0*

*

[...]

*

HUITIEME RESOLUTION

(Pouvoir en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires,

Donne tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité ou autres auprès de qui il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :
Voix pour : 7 126 051
Voix contre : *0*
Abstention : *0*

*

**

Certifié conforme par le Président du Conseil d'administration

M. Eric La Bonnardière

